

## REPUBLIQUE TUNISIENNE

Ministère de l'Agriculture, des  
Ressources Hydrauliques et de la Pêche

--\*--

Institution de la Recherche et de  
l'Enseignement Supérieur Agricoles



ÉCOLE SUPÉRIEURE D'AGRICULTURE DE MOGRANE

Ministère de l'Enseignement Supérieur  
et de la Recherche Scientifique

--\*--

Université de Carthage



### Appel à Candidatures

#### Pour le programme de mobilité ERASMUS+ KA171 2024-2027

##### Article 1. Objet de l'annonce

Dans le cadre de la convention de coopération et d'échange, n°188 du 30-01-2024, entre l'ESA Mograne et l'Institut Polytechnique UniLaSalle en FRANCE et du programme de mobilité internationale ERASMUS+ KA171 2024-2027 financé par la communauté européenne, l'École Supérieure d'Agriculture de Mograne lance un appel à candidature pour la sélection de candidats inscrits en 2<sup>ème</sup> année de la filière Ingénieur de l'ESA Mograne à l'octroi d'une bourse de mobilité ERASMUS+ KA171 pour l'automne 2025 à l'UniLaSalle en FRANCE.

##### Article 2. Dossier de candidature

Le candidat doit être inscrit en 2<sup>ème</sup> année du cycle de formation Ingénieur de l'ESA Mograne pour l'année universitaire 2024-2025 et doit fournir les documents suivants :

- Une demande de mobilité, au nom du Directeur Général de l'ESA Mograne, dans le cadre du programme international ERASMUS+ KA171 pour le 2<sup>ème</sup> semestre de l'année universitaire 2024-2025 à l'UniLaSalle ;
- Nom et Prénom ;
- Niveau d'études et année d'études : Majeures/spécialisations ;
- Adresse e-mail du candidat ;
- Programme sélectionné : Économie Rurale ou Production Végétale ou Gestion des Ressources Naturelles
- Niveau de langue en français : Certificat à l'appui ou test de niveau
- Niveau de langue en anglais : Certificat à l'appui ou test de niveau

##### Article 3. Soumission des dossiers de candidature

Le candidat doit déposer son dossier auprès du bureau d'ordre de l'ESA Mograne au plus tard le 25 septembre 2024.

**N.B. :** Les dossiers reçus après la date susmentionnée ne seront pas pris en considération. Le cachet du bureau d'ordre de l'ESA Mograne fait foi.

#### **Article 4. Sélection des candidats**

Un comité est chargé pour la sélection des dossiers de candidature et leur évaluation, et de proposer 5 candidats au comité de sélection de l'UniLaSalle en FRANCE.

#### **Article 5. Finalisation de la procédure d'admission**

Une fois retenu par le comité de sélection de l'UniLaSalle en FRANCE, l'étudiant est appelé à finaliser la procédure d'admission, en fournissant les documents suivants :

##### **1ère étape :**

- Curriculum Vitae (rédigé en français)
- Le dossier de candidature qui sera envoyé au candidat après sa nomination officielle
- Relevés de notes des dernières années de l'université d'origine (en français)
- Exigence linguistique : Français B1 (si l'étudiant n'a pas de test officiel, un entretien sera organisé pour vérifier son niveau)
- Une photo de portrait récente
- Copie du passeport en cours de validité
- Formulaire d'hébergement

##### **2ème étape, après confirmation de l'admission :**

- Contrat d'études

**Pr. Lamia Laajili-Ghezal**

**Coordinatrice du programme ERASMUS+ KA171 2024-2027 à l'ESA Mograne**

